

Programmes scolaires approuvés

[Programmes approuvés en voyage](#)

[Carrière en voyage](#)

[Programmes à temps plein](#)

[Travel Institute Courses](#)

[Choisir une école en voyage](#)

[Cours à distance](#)

Programmes en voyage et tourisme approuvés par l'ACTA

L'ACTA approuve des collèges communautaires, des écoles privées de formation professionnelle et formation par correspondance qui offrent des [programmes à temps plein](#) ainsi que des [programmes à distance](#) pour acquérir une formation de conseiller en voyages. Cette approbation indique aux clients ou étudiants éventuels clients ou étudiants que votre programme satisfait aux ou dépasse les exigences minimales pour accéder à l'industrie du voyage en tant que conseiller en voyages. Les critères de l'approbation incluent :

- l'année de création du programme;
- le rendement des diplômés en milieu de travail;
- la qualité du programme d'études;
- les compétences des enseignants;
- le résultat des étudiants à l'examen de connaissances.

Collèges communautaires : ils offrent généralement des programmes d'un an ou deux ans à temps plein. La matière inclut une formation propre au domaine du voyage et des cours généraux tels que l'anglais et les affaires.

Écoles privées de formation professionnelle : elles offrent généralement des cours à temps plein et à temps partiel d'une durée de six à huit mois. Les cours se concentrent habituellement sur la formation en voyage et peuvent ne pas inclure de cours généraux.

Programmes par correspondance : habituellement offerts par le biais de collèges ou d'écoles professionnelles où les étudiants complètent un programme d'études à la maison ou autodirigé, soit en ligne ou sur papier.

L'ACTA offre quatre niveaux d'approbation :

- deux étoiles;
- trois étoiles;
- quatre étoiles; et
- cinq étoiles.

Un programme de voyage reçoit des étoiles, de façon similaire au système de classement hôtelier, selon le nombre d'inclusions qu'il offre, notamment : les services de voyage, le programme d'études particulier, les heures de cours, le service de placement et la formation sur GDS en direct.

De plus, suivre et réussir un programme de voyage offert dans une école approuvée par l'ACTA permet à l'étudiant diplômé de profiter d'avantages applicables à la certification de CTC :

- une réduction du coût de la certification;
- une réduction des heures d'expérience professionnelle requises (des conditions s'appliquent);
- matériel pédagogique de préparation à l'examen de connaissances gratuit, distribué dans le cadre du programme en voyage.

Statut provisoire :

Si un programme en voyage ne répond pas à toutes les exigences pour une approbation complète, alors l'approbation « provisoire » peut être accordée durant un maximum de deux ans, période durant laquelle l'école ou les responsables du programme travailleront à la satisfaction de critères additionnels.

Quels sont les avantages pour les diplômés?

Les diplômés d'un programme approuvé par l'ACTA peuvent profiter des avantages suivants :

- réduction des frais de l'examen de connaissances;
- réduction des frais d'inscription au programme de certification;
- la participation à l'examen de connaissances peut se faire immédiatement après avoir terminé le programme en voyage – vous n'avez pas besoin d'attendre les séances qui n'ont lieu que deux fois par année, celles auxquelles s'inscrivent les diplômés de programmes non approuvés;
- les employeurs recherchent des diplômés d'écoles approuvées par l'ACTA car ils savent que les normes minimales de l'industrie ont été satisfaites et que le diplômé possède les connaissances requises pour effectuer un travail de qualité;
- matériel pédagogique de préparation à l'examen de connaissances gratuit;
- les étudiants diplômés d'un programme approuvé qui inclut un stage de minimum 100 heures dans le milieu du voyage peuvent être admissibles à une

réduction de 50 heures du nombre d'heures d'expérience requis pour la certification.